

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Assistant social de secteur Jeune Loire (H/F)	Cadre d'emplois	Assistant socio-éducatif
Direction	Direction des Solidarités Humaines / Direction déléguée Action Sociale-Insertion	Grade(s)	Tous les grades
Service	Action Sociale Insertion	Métier	Travailleur social
Cellule / COR / Collège / Secteur	Jeune Loire 2	Groupe(s) de fonctions	A4
Résidence administrative	Saint Didier en Velay	Sujétions spéciales	CTI 49 points
Type d'emploi	Permanent ouvert à l'article L332-8.2° et L332-10 (CDI)	NBI (titulaire uniquement)	Non
		Temps de travail	Complet

DEFINITION

Dans le cadre d'une démarche éthique et déontologique et dans le respect des dispositions légales et des orientations départementales, l'assistant social de secteur aide toute personne ou tout groupe de personnes d'un secteur géographique, à accéder, retrouver ou développer son autonomie de Vie en agissant dans les domaines

- de l'accès aux droits, l'information et de l'écoute
- de la précarité et de l'insertion (logement, budget, santé, emploi...)
- du soutien aux familles et de la protection de l'enfance
- du maintien à domicile des personnes âgées et handicapées et de la protection des personnes majeures vulnérables

Il contribue au développement d'actions collectives en concordance avec les orientations de la politique sociale départementale

Il concourt à la collecte et à l'analyse des données sociales du territoire (dont statistiques mensuelles d'activité obligatoires)

Il participe à la formation des étudiants en formation sociale et prioritairement de service social

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

A la demande des usagers ou sur signalement, dans le cadre de permanences, de visites à domicile ou de rendez-vous, l'assistant social de secteur:

- assure l'accueil, l'information et l'orientation des usagers effectue un diagnostic social
- élabore et propose un plan d'action
- instruit des dossiers administratifs, des demandes d'aide financière
- assure une médiation entre les usagers et des tiers (organismes, administrations).

- coordonne les interventions autour de la personne ou de la famille
- réalise un accompagnement social dans le cadre de l'aide à la personne ou à la famille

Il contribue à l'évaluation des informations préoccupantes concernant des mineurs ou adultes en danger ou en risque de danger.

Il développe et anime des actions collectives en responsabilité propre ou en partenariat

COMPETENCES REQUISES

Formation et qualifications nécessaires :

- Diplôme d'Etat d'assistant(e) de service social
- S'engage à suivre les formations transversales organisées en intra sur la protection de l'enfance ou toute autre formation nécessaire à la réalisation d'objectifs de service.

Compétences techniques

- Bonne connaissance du cadre réglementaire et institutionnel de l'action sociale (législation, dispositifs, institutions sociales...)
- Maîtrise de la méthodologie d'intervention sociale individuelle ainsi que des techniques d'entretien, de communication et de gestion des conflits
- Méthodologie d'animation de groupe et de conduite de projet acquise ou à développer -
- Notions de sociologie, de psychologie, de droit et d'économie

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Capacités à s'adapter aux évolutions et aux changements des organisations, des problématiques sociales et des publics, à rechercher de l'information, à actualiser ses connaissances
- Bonne compréhension des enjeux internes et externes et capacité à adapter sa posture professionnelle à ces enjeux

Personnelles :

- Capacité à faire preuve d'initiative, à s'organiser dans un cadre autonome, à ordonner les priorités et à gérer les situations d'urgence
- Aptitudes à rendre compte à l'encadrement, à ses collègues ou aux partenaires et à solliciter de l'aide en tant que de besoin dans l'exercice de ses fonctions
- Capacité à prendre du recul, maîtrise de soi
- Aisance dans l'expression écrite et orale
- Capacité à se situer comme force de proposition, à contribuer à la recherche de solutions

Relationnelles :

- Facilité de contact, sens de l'écoute, du respect des autres et de la tolérance
- Forte implication demandée, sens du service public, disponibilité
- Capacité à travailler en équipe, à mobiliser et à coordonner le partenariat, aptitudes pédagogiques

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique : responsable de l'Action Sociale-Insertion

Niveau d'intégration dans une équipe :

- avec l'ensemble des autres travailleurs sociaux du service, de la collectivité ou en externe
- avec les autres services de la DSH ou de la collectivité

- avec tous les partenaires et acteurs publics ou privés du logement, de la santé, de l'insertion, de l'éducation...
- avec les élus locaux

AUTONOMIE

- Moyenne

SPECIFICITES DU POSTE

Organisation du temps de travail :

- Horaires dans le cadre de l'amplitude réglementaire avec souplesse demandée afin de répondre aux nécessités de service (réunions hors amplitude, gestion des urgences) ou à des besoins particuliers du public (salariés...)
- Possibilité de retour au service sur des périodes d'ARTT ou de temps partiel selon les besoins du service (gestion d'urgences, formations, réunions, organisation de la continuité de service...)

Territoire d'exercice : Territoire Jeune Loire

➤ **Pour plus de renseignements, merci de contacter :**

Madame Nathalie JOLIVET – Directrice déléguée Action Sociale Insertion - DSH
Tél : 04 71 07 41 47

Ou

Madame Carine ROBERT – Responsable Action Sociale Insertion – DSH
Tél : 04 71 59 04 70

Ou

Madame Céline JUBAN – Chargée de recrutement - DRH
Tél : 04 43 07 11 27

➤ **Pour postuler :**

Déposez votre candidature directement sur notre site via ce lien : <https://hauteloire.gestmax.fr>